

Temps de travail, temps de prière : les entrepreneurs algériens face à l'irruption du sacré dans l'entreprise

Time to work, time to pray : Algerian employers and the arrival of the sacred in the workplace

Mohamed Madoui

Numéro 54, automne 2005

Temporalités. Le temps : un enjeu social et politique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012863ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/012863ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Madoui, M. (2005). Temps de travail, temps de prière : les entrepreneurs algériens face à l'irruption du sacré dans l'entreprise. *Lien social et Politiques*, (54), 105–114. <https://doi.org/10.7202/012863ar>

Résumé de l'article

S'appuyant sur une enquête qualitative conduite en Kabylie (Algérie), cet article se propose d'analyser la gestion du temps par les entrepreneurs algériens à l'heure où le pays opère sa transition d'un modèle de développement fortement dirigiste à une économie de marché, avec tout ce que cette mutation implique comme transformation dans les attitudes et les comportements sociaux des individus, tant vis-à-vis du travail qu'à l'égard du temps. L'article met l'accent notamment sur les conflits de temporalité entre les rythmes de la production industrielle et les prescriptions religieuses, qui donnent lieu à une véritable négociation entre l'entrepreneur et ses salariés.

Temps de travail, temps de prière : les entrepreneurs algériens face à l'irruption du sacré dans l'entreprise

Mohamed Madoui

À l'heure où l'on s'interroge sur la « bonne » ou « mauvaise » gouvernance des PME-PMI, la remise à niveau des entreprises, le management des entreprises ou encore l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en usant au passage de concepts « empruntés » à la sociologie des organisations (management, gestion des ressources humaines, gouvernance, usage rationnel des compétences, employabilité, etc.) et forgés dans des contextes et environnements sociaux, culturels et économiques différents de la réalité algérienne, je tenterais de soulever ici la question du temps et de l'usage du temps par les entrepreneurs algériens¹. Évoquer la question du temps est une tentative malaisée, le temps nous paraît si simple et si compliqué à la fois... Saint Augustin, à qui l'on demanda ce qu'est le temps, répondit : « quand on ne m'interroge pas sur le temps je sais ce que c'est, mais quand on m'interroge, je ne sais

pas ». C'est par cette formule que Norbert Elias a d'ailleurs entamé l'introduction de son ouvrage *Du temps* (1996), où il décrit de façon intelligible comment les hommes ont d'abord éprouvé le désir de déterminer le temps, qui va finir ensuite par devenir une « seconde nature » de leur processus civilisationnel.

Sans entrer dans les débats philosophiques sur cette question du temps, je m'appuierai sur une enquête qualitative que je conduis actuellement sur les entrepreneurs de la vallée de la Soummam, en Kabylie (voir l'encadré) pour tenter d'apporter un éclairage sur cette problématique épineuse du temps, ou du moins susciter la réflexion autour de cette question, qui reste, il faut l'admettre, complètement évacuée du champ de la réflexion sur les entreprises de manière générale et sur les PME-PMI de manière particulière. Il s'agit donc, en s'appuyant sur les premiers résultats de

cette enquête, de montrer comment l'entrepreneur algérien gère son temps et le temps de l'entreprise, ce temps précieux que tout entrepreneur doit s'approprier et maîtriser puisqu'il est un élément fondamental de la rationalité de l'entreprise. Mais ce temps n'est pas que le temps absolu et continu de l'entreprise « capitaliste » sans cesse en quête de productivité et de profit. Il est aussi le temps de Dieu (Tribou, 1995). En islam, faut-il le rappeler, il n'y a pas d'un côté le monde profane de l'action et de l'autre le monde sacré ; l'un et l'autre se confondent, se mélangent et s'entrechoquent parfois. Dans cette phase de transition à l'économie de marché, il est intéressant de mettre au jour comment les conflits de temporalité entre les rythmes de production industrielle et les prescriptions religieuses donnent lieu en fin de compte à de véritables négociations entre les entrepreneurs et leurs salariés.

Temps de travail, temps de prière : les entrepreneurs algériens face à l'irruption du sacré dans l'entreprise

106

Le temps, un élément stratégique du processus entrepreneurial

Tous les travaux, de Richard Cantillon (1726) aux sociologues consultants et experts d'aujourd'hui qui valorisent jusqu'à l'excès «l'art» ou le «don» de gérer le temps, en passant par les études devenues classiques de Joseph Schumpeter et de William Sombart, tous font référence à l'action de l'entrepreneur dans le temps et sur le temps. Le temps est devenu un enjeu central de la gestion et dans la gestion des entreprises, et un objet tantôt de fascination, tantôt de répulsion à cause de la difficulté qu'il engendre pour tous ceux qui tentent de se l'approprier, de l'accaparer ou de le soumettre. À la manière du prince machiavélique dont l'entreprise politique bouscule l'ordre social et sacré des sociétés organiques, l'entrepreneur «habité» et hanté par la domestication du temps, la gestion du risque et le désir d'innovation bouleverse à son tour les habitudes et l'ordre social établi en contribuant à sa perpétuelle recomposition. Il est, pour reprendre une formule schumpeterienne, celui qui opère une «destruction créatrice», détruit l'ordre ancien pour en établir un nouveau.

Méthodologie

Une enquête, menée depuis le printemps 2002, se poursuit encore aujourd'hui en Kabylie (Algérie), auprès de trente entrepreneurs, patrons de petites et moyennes entreprises (PME-PMI). Ces entrepreneurs exercent leur activité dans divers secteurs (agro-alimentaire, textile, bâtiment et travaux publics, imprimerie, télécommunications, petite production industrielle, etc.). Géographiquement, les entreprises sont implantées tant en milieu urbain qu'en milieu rural et l'échantillon des personnes rencontrées s'est voulu représentatif de l'ensemble de la population des entrepreneurs algériens, où la petite et moyenne entreprise constitue près de 94 % de l'ensemble des entreprises algériennes (Madoui et Gillet, 2005). Les thèmes principalement abordés pendant les entretiens avec les chefs d'entreprise algériens portaient, outre leurs motivations et leurs trajectoires socio-professionnelles, sur leurs attitudes temporelles et le sens accordé au travail, au temps et à la gestion du temps dans leur activité entrepreneuriale.

Si l'on considère que la création d'entreprise est un processus lent, complexe et incertain, alors il ne fait aucun doute que le temps est l'essence même du processus entrepreneurial. Nous verrons à notre tour comment les entrepreneurs que nous avons rencontrés arrivent à gérer leur temps : d'un côté, la temporalité profane (temps de travail, de production et de reproduction) et de l'autre, la temporalité céleste (temps de prière en signe de soumission à Dieu), ce temps de prière nécessaire pour rappeler au «bon» musulman ses devoirs envers Dieu faute de quoi son obstination à gagner et accumuler de l'argent peut se transformer en un sacrilège s'il s'éloigne trop de son créateur et de ses devoirs de croyant. Il n'y a pas d'un côté le travail et de l'autre la prière. Travail et prière, monde profane et monde sacré s'entrecroisent, s'emboîtent et se dissolvent dans un cadre «d'unité» temporel (Madoui, 2004). À l'instar du paysan algérien dont la pratique économique si bien décrite par Bourdieu (1977) ne peut être comprise qu'en référence aux catégories de sa conscience temporelle, l'attitude de l'entrepreneur est aussi étroitement liée aux bases économiques

et aux rythmes temporels de la société dans laquelle il vit, travaille et entreprend.

Le temps et ses représentations en islam

Depuis les travaux de Bourdieu² tirés d'un ensemble de recherches statistiques et ethnographiques réalisées en Algérie autour des années 1960, où il a notamment analysé l'importance des relations entre les structures économiques et les structures temporelles dans une Algérie qui opérait un passage d'une économie traditionnelle, paysanne à une économie capitaliste, aucune étude systématique et empirique n'a été consacrée à la question du temps ou des temps sociaux en Algérie. Le peu de travaux existant sur cette question traite plutôt de la notion du temps en islam au sens culturel, liturgique et eschatologique³. Si l'on considère, à l'instar d'A. Y. Gourevitch (1975), que les représentations du temps «sont des composantes de la conscience sociale, dont la structure reflète les rythmes et les cadences qui marquent l'évolution de la société et de la culture» et qu'il occupe une place primordiale dans le «modèle du monde», chaque cul-

ture, chaque société ou chaque groupe d'individus, en fonction de son expérience et des traditions héritées des générations précédentes, a une attitude différenciée envers le temps et la manière dont celui-ci est appréhendé. Il faut reconnaître à Grossin (1974) d'avoir mis en évidence, au-delà de la diversité des temps sociaux, le caractère pluriel et irréductible des cultures et des temps et à Ricoeur (1975) d'avoir dirigé et coordonné un ouvrage collectif sous l'égide de l'Unesco dans lequel sont examinées l'aperception et la perception de temps dans les différentes cultures et civilisations (Chine, Inde, Grèce antique, culture juive, culture bantu, cultures chrétienne et musulmane). Il n'est pas surprenant de constater à quel point les perceptions et les représentations du temps sont fondamentalement différentes d'une religion à l'autre, d'une culture à l'autre (opposition entre temps chinois et temps grec, conception linéaire du temps chrétien, et conception discontinue du temps en instants en islam).

L'éthos d'un peuple commence, pour reprendre l'expression de Malek Chebel (2002), «aux mesures qui lui permettent d'appréhender son environnement immédiat». Le temps comme mesure de l'existence (*az zaman miqdar al woudjoud*) dont parlait Abou-al-barakat (780-855) constitue un objet de fascination pour les Arabes. Ces derniers ont un amour particulier pour les éphémérides, au point qu'aux premiers siècles de l'Hégire, toute une corporation composée de docteurs de la loi (*fouqaha*, exégètes, érudits) était chargée de «fixer le temps». On les appelait les «mouaqqitine», les «fixateurs du temps», sorte «d'astronomes d'application» qui voulurent généraliser le calcul astronomique afin de connaître

et d'établir avec exactitude le début et la fin du mois sacré de ramadhan, mois référentiel de l'année musulmane⁴. Selon Malek Chebel, le calcul du temps dans les pays musulmans était fondé sur l'année lunaire⁵, sorte de «régulateur des actes canoniques» selon les termes de Louis Massignon (1968). Par ailleurs, l'année musulmane primitive ne connaissait que trois saisons: hiver (en raison de la pluie), printemps (en raison de la chaleur) et été (en raison de la sécheresse). Les moyens de comptage étaient eux aussi rudimentaires: Al-biruni⁶ évoque «les jours de bataille», «les jours de renouvellement de la Kaaba», auxquels revindraient les Bédouins de son temps pour marquer leur temporalité. Aujourd'hui encore, dans certaines campagnes algériennes, les paysans continuent à privilégier dans leur pratique rituelle leurs perceptions propres (vision de la lune, journée de travail commençant au lever du soleil et s'achevant à son coucher, etc.) au détriment des calculs savants. Ainsi, l'apparition du croissant lunaire (*al hilal*) au début du mois de ramadhan marque de façon irréfutable le début du jeûne.

Le temps est perçu non pas comme une durée (*dahr*) continue au sens bergsonien du terme, mais comme une accumulation d'instantanés (*waqt*) discontinus, une sorte de «voie lactée d'instantanés» pour paraphraser Louis Massignon (1962). Chaque instant bon ou mauvais doit être vécu de façon instantanée, intense, privilégiée et partagée. Une telle rythmologie, constate Malek Chebel, peut porter en elle un temps réel, certes, mais aussi un temps eschatologique, «le liturgique (contact avec le divin) rencontrant le cérémoniel pour former un entrelacs d'instantanés charnières aux fortes connotations spirituelles»

(2002: 31). Cette représentation du temps en autant d'instantanés discontinus, ponctuels est loin d'être une «subjectivité religieuse». Très tôt, constate Abdelmadjid Méziane (1975: 230), les musulmans se sont représenté «le statut spatio-temporel de tout être contingent comme incessamment fixé et refixé par une suite — discontinue elle aussi — de commandements divins». C'est pourquoi toute référence au futur ou à l'avenir proche ou lointain doit être accompagnée de la formule *inchallah* (si Dieu le veut). C'est une attitude que l'on retrouve en Algérie, mais aussi à travers l'ensemble du monde musulman, qui consiste à s'en remettre ou s'abandonner complètement à Dieu (le dogme du *tawakul*)⁷ ou à compter sur Dieu (le dogme *d'al itimad*) pour tout acte de la vie quotidienne; elle peut apparaître comme la négation de l'esprit d'entreprise, et partant de là peut induire un comportement de résignation économique. De nombreux entrepreneurs à qui nous avons demandé les raisons de la faillite de leur entreprise dans le passé analysent leur échec non pas d'un point de vue rationnel au sens où on l'entend en Occident (concurrence, inexpérience, mauvaise gestion, excès d'autoritarisme du chef, incompetence, etc.), mais comme la conséquence d'un décret divin discrétionnaire (d'où les expressions populaires: c'est le *mek-toub*, c'est écrit, etc.). Ce que l'on fait passer pour fatalité musulmane, souligne M. Chebel, ce n'est «à tout prendre que cette particularité de leur système de pensée qui leur permet de se mesurer efficacement à la durée, de s'adapter à ses caprices, d'accepter les grands cycles qui scandent les univers matériel et social». Autrement dit, poursuit l'anthropologue, le *mek-toub* «change d'affectation, et, de preuve sub-consciente de capitulation

Temps de travail, temps de prière : les entrepreneurs algériens face à l'irruption du sacré dans l'entreprise

108

qu'il était, devient postulat philosophique, attitude mentale, topologie sensible; de contrainte subie, il accède au stade d'une esthétique de vie, acceptée et diversifiée» (Chebel, 2002: 34).

«Le temps ce n'est pas que de l'argent»

La tradition populaire et la mémoire collective regorgent de représentations célébrant la vertu du temps vécu, fait d'accumulation de petits instants où le poids de la durée semble s'estomper face à ce «temps qui s'écoule»⁸. Autrement dit, le temps contingent (al waqt, al an, al hal- le présent) est contenu dans le temps infini pour former, dans une relation d'interdépendance et de complémentarité, ce que le philosophe musulman Al kindi (796-873) nomme le «temps cumulatif». Un vieux proverbe arabe dit: «la lenteur est de Dieu et la hâte de Satan», faisant ainsi écho à la philosophie de Jean-Jacques Rousseau, qui considère que le plus important n'est pas de gagner du temps mais d'en perdre⁹. Un dicton populaire algérien dit: «dans toute lenteur un bienfait» (Fikoul âtla fiha khira)¹⁰, et on imagine mal l'entrepreneur porté par le souci de domestication et de rationalisation du temps

faire sienne cette devise. Et pourtant, de nombreux entrepreneurs à qui nous avons demandé ce que représente le temps pour eux et pour la gestion de l'entreprise ont répondu majoritairement que le temps est certes important, mais ne doit pas laisser en friche et en marge les autres temps de la vie sociale.

C'est quoi le temps ? C'est très difficile de répondre. D'accord, il faut travailler et gagner de l'argent. On dit que le temps c'est de l'argent, mais l'argent ne peut pas remplacer la qualité du temps que nous passons avec nos ouvriers, avec nos parents, nos familles. Tout simplement profiter de chaque instant qui passe. Personne ne sait ce qui va arriver demain. Il m'arrive à moi-même de me presser et de vouloir tout et tout de suite, et parfois on se casse la gueule à trop vouloir aller trop vite. Maîtriser tout, ce n'est pas possible, y a que Dieu qui maîtrise tout. Pour moi, maîtriser le temps, c'est devenir immortel, et chez nous il est difficile d'imposer cette façon de faire, parce que nous aimons la vie et que l'on doit pas sacrifier tout au travail, comme s'il n'y a plus de place à l'imprévu, que ni vous ni moi ne maîtrisons. Moi, j'étais plus heureux quand je travaillais ma terre, j'avais moins de soucis, je n'avais à faire ni aux employés, ni à l'administration, ni à la banque et tout le reste [entrepreneur, 50 ans, vallée de la Soummam].

Cet entrepreneur d'origine paysanne, se reconvertissant dans la création d'une petite entreprise de bâtiment depuis une dizaine d'année suite au déclin de l'agriculture en Algérie, a du mal à s'adapter à une temporalité entièrement absorbée par le travail mesuré en journées, en nombres heures distinctes et, dans l'année, par l'alternance des vacances, des jours fériés et des jours de travail. Le temps du monde agraire qu'il a connu par le passé ne connais-

sait aucune de ses séparations, pour la raison toute simple que le travail de la terre l'unissait à la nature, dont il tirait sa nourriture mais aussi satisfaction personnelle et fierté. Aujourd'hui, il a l'impression de rompre cette harmonie avec les saisons en adoptant une temporalité linéaire où le temps de travail se mesure aux nombres d'heures travaillées; il a le sentiment d'être dépossédé du contact charnel avec la terre et le rythme des saisons, qui ne se succèdent pas mais qui reviennent (de nouveau). Le chef d'entreprise qu'il est devenu se trouve lui-même pris au piège de la vitesse du changement social, qui lui complique la vie et le dépossède de la jouissance de ces «petits instants» qu'il avait connue quand il était paysan et que les membres de la famille travaillaient tous ensemble. Aujourd'hui, il se définit toujours comme paysan, il a du mal à s'identifier à son nouveau statut. Après ses journées de travail, il continue de «travailler la terre pour le plaisir», histoire, me disait-il, de ne pas rompre cette relation charnelle qui le rattachait à ses «lopins de terre». Le hors-travail c'est aussi du travail, mais un travail plaisant par opposition, dit-il, à son statut «d'entrepreneur artisan», davantage subi que choisi. C'est pourquoi le travail de la terre le ramène à sa condition de paysan, et quand on est paysan, laisser ses terres en friche, c'est le pire des déshonneurs. «Donne à la terre (ta sueur), elle te donnera», dit le proverbe kabyle. La finalité de l'entreprise, dans le cas cet entrepreneur-paysan kabyle, est moins la rentabilité proprement dite que la conservation et la reproduction de l'ordre familial et social. L'homme travaille pour nourrir sa femme et ses enfants, et, une fois grands, les enfants travailleront à leur tour pour garantir le bien-être des parents. En

l'absence du souci de rentabilité et de productivité, «le travail du paysan était à lui même sa propre mesure en même temps que sa propre fin» (Bourdieu, 1977: 38).

L'entreprise comme espace de production, de reproduction mais aussi de bénédiction

Durkheim, Mauss et Hubert avaient déjà abordé cette question du rapport au temps et à l'espace en mettant l'accent sur l'importance du rituel religieux dans la structuration de la vie en société et en collectivité. Le sacré pénètre partout et l'entreprise, en dépit de son souci de rentabilisation et de maximisation du profit, n'échappe pas à la règle. L'islam comme *din oua dounya* (religion et État), ne fait pas de séparation entre le sacré et le profane, le temps sacré et le temps profane s'imbriquent et se chevauchent. On a trop souvent considéré, à tort ou à raison, que la prière (*salat*) est un obstacle majeur à l'organisation rationnelle du travail dans l'entreprise, dans la mesure où elle perturbe, dit-on, le bon déroulement de la vieille méthode taylorienne de la minutie organisationnelle fondée sur l'efficacité et l'accélération des rythmes de production. Le «one best way» taylorien demeure la norme de bon nombre d'entreprises où la question de l'étude du temps est capitale. «Le temps, c'est de l'argent», et par conséquent la normalisation de la durée de travail et la standardisation des temps de production doivent limiter et résoudre les problèmes de flux de la production.

Il n'est pas nécessaire de refaire ici l'histoire de l'organisation du travail puisque, depuis Taylor, le but est toujours le même, à savoir produire vite et toujours plus. Si l'économie

des organisations se donne par ailleurs comme objectif de produire des théories de la motivation et de l'incitation dans le but d'améliorer la cohérence interne des organisations (Ménard, 1990), force est de constater qu'une motivation exclusivement matérialiste risque de paralyser l'entreprise. Autrement dit, comme le souligne Georges Akerlof (1982), s'inspirant lui-même du Japonais Masahiko Aoki (1984), il faut instaurer un véritable «marchandage», portant sur l'allocation des ressources, certes, mais aussi sur ce que l'on appelle aujourd'hui la culture de l'entreprise, qu'Edgar Schein (1985) définit comme un système de valeurs (rites de passages, reconnaissance professionnelle et sociale, sociabilité, etc.) enseignées aux nouveaux agents pour leur permettre une meilleure socialisation. Ainsi, nous pouvons supposer que l'introduction d'un rite religieux dans une organisation n'est pas de nature à «gêner» le bon fonctionnement de l'entreprise. Comme nous l'avons déjà souligné dans d'autres circonstances (Madoui, 2005b), les fonctions économiques et religieuses ne sont pas séparées en islam, foi et travail s'impliquent et s'imbriquent mutuellement. Partant de là, nous avons voulu savoir comment les entrepreneurs algériens vivent ces deux temporalités: la temporalité profane de production et de reproduction et la temporalité sacrée que l'on peut interpréter comme une sorte de dé-temporalité dans ce temps de travail si minutieusement calculé, émietté et organisé.

La prière fait partie des devoirs religieux obligatoires et — les prières de l'aube, du coucher et de la nuit se trouvant en dehors des heures de travail — sur les cinq prières quotidiennes, seulement deux, celles du *dhar* (vers 13h30) et celle d'*el assar*

(vers 16h30) ont lieu aux heures de travail. Cela étant, le Coran laisse la possibilité aux croyants ne pouvant prier aux heures convenues pour des raisons de travail, de voyage ou de maladie, de les «récupérer» plus tard, le soir ou un autre jour. Il n'y a donc pas d'obstacle religieux insurmontable à un tel aménagement de rite. Sur une trentaine d'entrepreneurs interrogés, tous se déclarent croyants et seulement un tiers se compte parmi les pratiquants. La pratique de la prière dans l'entreprise et l'officialisation de sa présence par l'ouverture de salles de prière sont diversement appréciées par les entrepreneurs, qu'ils soient pratiquants ou non.

Les attitudes et les comportements à ce niveau peuvent difficilement faire l'objet d'une typologie. Néanmoins, nous avons observé deux types de comportements: il y a d'abord ceux, pratiquants ou parfois non pratiquants, qui tolèrent la prière sur les lieux de production, et puis ceux qui adoptent un comportement de neutralité ou de neutralisation de toute forme de rite ou de manifestation religieuse à l'intérieur de l'entreprise (et même syndicale d'ailleurs, puisque aucune des entreprises que nous avons visitées ne dispose d'un syndicat). Un entrepreneur kabyle de 53 ans, employant une soixantaine d'ouvriers, déclare: «Je ne suis pas pratiquant, hormis le ramadhan, et encore parce que tout le monde le fait. Nous sommes tous imprégnés de la culture islamique. Si mes employés pratiquent, c'est leur problème, la religion leur offre toutes les conditions nécessaires à pouvoir pratiquer ou ne pas pratiquer. Mais moi, je suis un entrepreneur, je ne mélange pas les deux sphères [religion, travail]. Je ne tiens pas à laisser les salariés m'organiser à l'intérieur de l'entreprise des

Temps de travail, temps de prière : les entrepreneurs algériens face à l'irruption du sacré dans l'entreprise

110

lieux de prière, il existe des mosquées pour ça. Ici [lieu de l'entreprise], c'est le travail. Qu'ils fassent la prière le soir chez eux et non pas sur le dos de l'entreprise».

Les autres entrepreneurs pratiquant eux-mêmes la religion ont une attitude beaucoup plus tolérante :

Quand on travaille, on s'occupe des affaires d'ici et de maintenant, et quand on prie, on s'adresse à Dieu comme signe de reconnaissance de ce qu'il nous a donné et nous donne encore, bon ou mauvais... moi, je fais la prière, mes employés aussi... il faut pas croire que le fait de prier est une perte de temps comme certains le pensent à propos de nous... au contraire, prier c'est bénir ce lieu où nous produisons ce que nous vendons et qui nous permet de vivre... en termes de temps, il faut en moyenne dix minutes pour faire la prière, deux fois plus chez certains spécialistes du caf [entendre pause café]. À chacun sa nourriture, il y a ceux qui aiment le café et il y a ceux qui préfèrent la prière... pour moi, la prière permet aux gens de se ressourcer, de relativiser leur problèmes et après tout, comme on dit chez nous, un lieu de prière c'est un lieu de baraka.

Au milieu de l'entretien, de manière spontanée, cet entrepreneur, comme pour étayer son argumenta-

tion devant mon silence «insupportable», m'a suggéré de faire un test avec lui consistant à comparer nos temps de pause, moi en partant prendre mon café et lui en allant prier (la prière de 15h30, heure algérienne). Je suis en effet allé prendre un café dans une brasserie du coin, j'ai dû mettre un quart d'heure vingt minutes (normes françaises) et, à mon retour, je l'ai retrouvé dans son bureau, ayant repris du service et vaquant à ses occupations en me disant, d'un air ironique : «alors, c'est seulement maintenant que vous revenez, il faut tout ce temps pour prendre un café!». Avant de poursuivre l'entretien, il m'a raconté cette histoire arrivée au prophète Mohammed : «Après avoir fait sa prière le prophète s'occupe de son commerce... Un jour, il a remarqué qu'un homme passait toutes ses journées à la mosquée. Il s'est retourné vers lui et lui a demandé : pourquoi passes-tu tout ton temps à la mosquée? L'homme en question lui a répondu : je me consacre complètement à la religion alors que mon frère ne pense à la religion qu'au moment des prières. Le prophète lui a dit "qom inna akhaka ahssanou minka" (lève-toi, ton frère est meilleur que toi)». Autrement dit, les obligations religieuses ne doivent en aucun cas constituer un obstacle au travail, car le travail est en soi une prière, une adoration (ibada) (Madoui, 2003).

Pour cet entrepreneur, il ne fait plus aucun doute que le travail est la meilleure des prières et que la prière est une baraka. L'entreprise est un lieu de production mais aussi de bénédiction. Composante de la religiosité populaire, la *baraka* se présente comme une qualité dont est investi un être, un objet ou un temps et qui peut profiter aux actions de l'homme (Leites, 1999 : 29). L'islam joue aussi dans ces entreprises un

rôle de régulation et de cohésion sociale, et ces entrepreneurs savent très bien que la pratique de la prière aide à la cohésion et à l'adhésion effective et affective des employés à l'ordre sacro-profane de l'entrepreneur et de son entreprise.

Prière contre implication au travail : une logique de don contre don

Ce temps de la prière comme dé-temporalité productive est aussi le temps de l'établissement de relations contractuelles entre l'entrepreneur et ses salariés. Il est souvent un moyen de contourner l'emprise syndicale sur les travailleurs et de neutraliser tout rapport de force défavorable à l'entrepreneur. Nous sommes ici en présence d'une logique symbolique de don contre don où entrepreneur et salariés trouvent chacun leur compte : le premier concède un peu de temps et un peu d'espace de production pour la prière ; en contrepartie, les travailleurs adhéreront à la culture de l'entreprise en veillant à ne pas remettre en question ni le temps industriel ni les modes d'être et de faire de l'entreprise.

Dans une Algérie où la résurgence du fait religieux est manifeste ces vingt dernières années, la quête de ces instants de prière qui permettent aux travailleurs de satisfaire aux obligations religieuses est interprétée par les employés pratiquants comme une sorte de reconnaissance par leurs patrons. Un entrepreneur de la région de Béjaïa reconnaît qu'il peut compter à n'importe quel moment sur ses employés, même le vendredi (jour saint, repos hebdomadaire).

Dernièrement, nous avons reçu énormément de commandes à exécuter dans une période de temps très courte, et comme je ne veux pas embaucher

des personnes sur des contrats déterminés, j'ai demandé à mes employés de travailler pendant plusieurs semaines sans aucun jour de repos, y compris le vendredi. Toutefois, nous sommes tous allés ensemble prier à la mosquée juste à côté. Personne n'a refusé de venir. Combien de fois, au début de mon entreprise je n'avais pas les moyens de les payer tous les mois, eh bien ils ont dû attendre parfois plusieurs mois pour toucher leur paye... je leur suis vraiment très reconnaissant et moi, de mon côté, je fais en sorte qu'ils puissent prier dans de bonnes conditions, j'ai mis à leur disposition un lieu de prière et tout le monde est content... on n'a pas besoin ici de syndicats parce qu'ils foutent la m... [patron d'une semoulerie, 49 ans, Béjaïa].

Parfois, la question de prier ou de ne pas prier dans les espaces de production est un véritable objet de conflit (de génération) dans les entreprises familiales, où l'on constate très souvent une discordance de taille entre le père et le fils sur le fait ou non de tolérer tel ou tel rite religieux. À la différence du fils (universitaire la plupart du temps), qui tente de «désacraliser» l'espace productif au nom de la rationalisation du temps, le père, soucieux du respect des traditions et principalement l'unique détenteur du capital de l'entreprise, tolère plus aisément les pratiques cultuelles à l'intérieur de son organisation de façon à ne pas heurter de front les croyances de ses employés. Car, en tant que «patriarche», il doit veiller à la cohésion de son entreprise, comme il veille jalousement à la cohésion de son clan familial. Comme l'a déjà écrit Bourdieu (1977) à propos du paysan algérien, se conformer à l'ordre social, c'est primordialement respecter les normes, suivre la mesure et ne pas aller à contre-temps du groupe.

Mon père est croyant, pratiquant, et a même fait le pèlerinage de la Mecque. Il est hadj. Il tolère d'ailleurs que nos employés fassent la prière sur les heures de travail à condition qu'ils se relaient (pas tous en même temps). Moi personnellement, je suis contre ça. Des gens qui prient trois fois dans la journée, y en a même qui profitent un peu pour se détourner du travail. Y en a même qui ont des penchants islamistes dont je me méfie. Prière oui, mais pas de politique ici. Mais mon père hadj ferme les yeux sur ça; et en plus, vu son statut, il se sent un peu l'obligation de les laisser faire.

On voit bien à travers ce témoignage, qu'il n'y a pas d'autres choix pour les entrepreneurs que d'intégrer ces pratiques cultuelles dans l'ordonnement de la production afin d'éviter des situations de conflits «symboliques» avec les salariés ou tout simplement la non-adhésion aux «règles du jeu» imposées par l'entrepreneur. Cela rejoint les conclusions d'Elton Mayo (1933), qui considère que l'un des effets psychologiques est la formation spontanée dans chaque atelier de normes imposées par pression collective aux membres du groupe et correspondant à une quantité de travail jugée acceptable. D'où la nécessité d'introduire dans l'organisation un peu de «souplesse hiérarchique» et notamment de profiter, comme le soutient Kurt Lewin (1951), du temps de liberté et de repos nécessaire pour éviter des situations de fatigue physique ou mentale qui affectent très lourdement la productivité de l'entreprise. Un réformiste musulman du nom d'Al Kawakibi (cité par Tribou, 1995: 74), farouche tenant de l'intégration du rite religieux dans les entreprises, propose de considérer la prière comme une gymnastique quotidienne, un peu à la manière du manager japonais ou américain pour qui

les séances journalières de gymnastique ou de yoga favorisent la relaxation et constituent un moyen excellent de dynamisation productive. De la même façon, la prière est pour l'entrepreneur pratiquant un moment privilégié de communication transcendente lui permettant, d'une part, de remplir ses obligations religieuses envers Dieu (faire en sorte que les affaires ne le détournent pas de l'absolu) et, d'autre part, de profiter de cet instant privilégié, de ce «temps béni» où il évacue les stress, les angoisses et les difficultés d'une réalité profane aux multiples tensions et tentations.

Il est intéressant de rapporter ici l'étude conduite par Toma Subhi (1985) auprès de travailleurs cadres et ouvriers musulmans travaillant dans l'industrie automobile française (au moment où ce secteur était traversé par de nombreux conflits et grèves, entre 1981 et 1984) pour souligner l'importance que revêt pour eux la pratique de la prière en milieu de travail. Celle-ci figurait largement en tête d'une série de souhaits, comme celui d'une meilleure prise en compte des fêtes religieuses (congés adaptés à la période du ramadhan, du pèlerinage, aménagements des cadences, etc.) ou des interdits alimentaires dans les cantines (alcool, porc). Dans l'usine automobile où il avait enquêté, les immigrés étaient fortement représentés dans les organisations syndicales et plus particulièrement à la CGT et à la CFDT, où certains occupaient des postes de responsabilité (délégué du personnel ou délégué syndical, membre du comité d'entreprise). Ils ont ainsi créé des «collectifs mosquée» pour la création de mosquées d'atelier à la tête desquelles serait placé un «imam cégétiste» disposant d'un horaire aménagé pour pouvoir

Temps de travail, temps de prière : les entrepreneurs algériens face à l'irruption du sacré dans l'entreprise

112

préparer et organiser la prière du vendredi. Avant l'ouverture de ces salles, ils utilisaient le temps de pause (de dix à quinze minutes selon les équipes) pour prier à proximité des chaînes. À la chaîne, certains postes permettaient de gagner quelques minutes supplémentaires si on accélérail quelque peu les cadences (Linhart, 1978); ce temps gagné sur la chaîne, certains l'utilisaient pour fumer une cigarette ou boire un coup, d'autres (certains ouvriers musulmans pratiquants) pour prier. Dans un numéro de la revue *Esprit* consacré à l'immigration, Jacques Barou (1985) constate que l'irruption du sacré dans le monde de l'entreprise, loin d'être dictée par un souci de la direction de répondre à une quelconque quête identitaire de ses OS musulmans, vise plutôt à les intégrer à l'ordre productiviste de l'entreprise en utilisant la capacité de mobilisation et de charisme de certains imams jouant un rôle d'intermédiaires entre la direction et les OS de confession musulmane. Ce constat est partagé par Catherine Withol de Wenden (1985), qui a conduit une enquête auprès de dirigeants, cadres et ouvriers maghrébins de la régie Renault; elle considère que les revendications de pratique religieuse

(pour faire la prière sur les lieux de travail) relèvent moins du phénomène de repli communautaire que d'une pratique culturelle régulatrice du social.

En guise de conclusion

Même rapide, le détour opéré par l'étude sociologique du temps nous apprend que la sociologie du temps telle qu'elle a été appréhendée par les pionniers de l'école durkheimienne plonge ses racines dans l'étude du sacré, de la religion et des rituels qui jouent un rôle structurant dans l'architecture des temps sociaux. Nous avons tenté à notre tour de mettre en lumière quelques aspects de la temporalité et des représentations du temps en islam, où l'instant présent domine un passé qui n'est plus et un futur qui n'est pas encore. Dans une Algérie qui opère sa transition d'une économie planifiée à une économie capitaliste, nous avons voulu savoir, à l'aide d'une enquête empirique, comment l'entrepreneur, sur qui reposent tous les espoirs de «transformation sociale», use de son temps et du temps de l'entreprise. Les données dont nous disposons à ce stade de l'enquête nous enseignent en tout cas que le temps industriel n'est pas un temps coupé du reste du temps social; il contient en son sein le temps sacré où les rituels (ici la pratique de la prière, du ramadhan et des fêtes religieuses) rythment la vie de l'entreprise et de l'usine. La prière apparaît ainsi plus comme un moyen d'intégration que de déstabilisation de l'ordre productif; elle joue même dans certains cas un rôle de régulation sociale. Elle renforce en effet l'adhésion des travailleurs à la «culture de l'entreprise», et ils se montrent reconnaissants envers elle de leur permettre de pratiquer leur culte.

De son côté, l'entrepreneur, en autorisant le temps de Dieu, préserve en quelque sorte le temps de son entreprise (Tribou, 1995). Il cultive par ailleurs, en pratiquant lui-même la prière, la sérénité et la respectabilité d'un décideur «juste» et loyal, donnant ainsi l'impression d'agir en conformité avec les exigences célestes.

Mohamed Madoui

Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE), CNAM-CNRS (UMR 6209)

Notes

¹ Une première version de ce texte a été présentée au colloque international «Gouvernance et développement des Pme-Pmi», organisé conjointement par le Centre de recherche en économie appliquée au développement (CREAD, Alger) et le Groupe de recherche interdisciplinaire sur les organisations et le travail (GRIOT/CNAM), Alger, 25-28 juin 2003.

² Voir notamment Bourdieu, 1963 (avec A. Darbel, J.-P. Rivet et C. Sebel), 1964 (avec A. Sayad) et 1977.

³ Nous citerons Massignon, 1951; Brunschvig, 1976; Corbin, 1982; Leites, 1999; Hasnaoui, 1977; Méziane, 1975; Gardet, 1975.

⁴ C'est vers l'an 622 de notre ère que débute officiellement l'hégire, an 1 de l'ère musulmane. L'année 2003 correspond à l'année 1381 de l'ère hégirienne.

⁵ L'année lunaire comptait trois cent quatre jours répartis sur douze mois: Mouharram, Safar, Rabi' al awwal, Rabi' al akhir, Joummad al awwal, Joummad al akhir, Rajab, Chaâban, ramadhan, Chawwal, D'oul-l-Qâda, Dou-al-hajja. La journée de vingt-quatre heures débute au coucher du soleil.

⁶ Savant et philosophe arabe (973-1050), il est l'une des plus grandes figures

scientifiques de l'islam médiéval. Versé dans les sciences mathématiques, astronomiques, physiques, naturelles, il se distingue également comme géographe, historien, linguiste et chronologue; il reçoit de son temps le titre de «Maître». Ses principales œuvres sont *Traces des siècles passés*, *Canon* (encyclopédie astronomique) et *Description de l'Inde*. Ce dernier a été réédité en 1999 chez Actes Sud, collection Sinbad.

⁷ Les notions de *tawakul* et d'*al itimad* renvoient à la notion de piété, centrale en islam, qui comprend la confiance totale en Dieu (*tawakul*, *al itimad*), la sincérité (*al ikhlas*) et la patience (*sabr*).

⁸ D'où l'appellation de «dahrioune» attribuée à certains penseurs pour lesquels la durée prédomine sur le temps.

⁹ Ainsi s'exprime-t-il dans *Émile ou de l'éducation* (1762): «Oserais-je exposer ici la plus grande, la plus importante, la plus utile règle de toute l'éducation? Ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre». Cet ouvrage peut être téléchargé sur le site <http://www.uqac.quebec.ca>, qui recense tous les classiques en sciences sociales.

¹⁰ Un hadith du prophète dit pratiquement le contraire: «le temps est comme un sabre, si tu ne le tranches pas il te tranche», montrant que le temps est à double tranchant, d'où l'importance de sa gestion dans le processus de transformation du monde.

Bibliographie

AKERLOF, Georges. 1982. «Labour Contracts as Partial Gift Exchange», *Quarterly journal of Economics*, XCVII, 4: 543-569.

AOKI, Masahoki. 1984. *The Co-operative Game Theory of the Firm*. Oxford, Clarendon Press.

ARKOUN, Mohammed. 1984. *Pour une critique de la raison islamique*. Paris, Maisonneuve et Larose.

BAROU, Jacques. 1985. «L'islam facteur de régulation sociale», *Esprit*: 207-215.

BOURDIEU, Pierre. 1963. *Travail et travailleurs en Algérie*. Paris, Mouton.

BOURDIEU, Pierre. 1963. «La société traditionnelle. Attitude à l'égard du temps et conduite économique», *Sociologie du travail*, 5: 24-44.

BOURDIEU, Pierre. 1964. *Le déracinement*. Paris, Minuit.

BOURDIEU, Pierre. 1977. *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*. Paris, Minuit.

BRAUDEL, Fernand. 1969. *Écrits sur l'histoire*. Paris, Flammarion.

BRUNSCHVIG, Robert. 1976. «Le culte et le temps dans l'islam classique», dans *Études d'islamologie*. Paris.

CHEBEL, Malek. 2002. *L'imaginaire arabo-musulman*. Paris, PUF.

CORBIN, Henry. 1982. *Temps cyclique et gnose ismaélienne*. Paris.

DURKHEIM, Émile. 1960. *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris, PUF.

ELIAS, Norbert. 1992. *Time: An Essay*. New York et Oxford, Basic Blackwell.

ELIAS, Norbert. 1996. *Du temps*. Paris, Fayard. Traduit de l'allemand par Michèle Hulin.

GARDET, Louis. 1975. «Vues musulmanes sur le temps et l'histoire (essai de typologie culturelle)», dans Paul RICOEUR. *Les cultures et le temps*. Paris, Payot, Unesco.

GROSSIN, William. 1974. *Le temps de la vie quotidienne*. Paris et La Haye, Mouton.

GURVITCH, Georges. 1963. *La vocation actuelle de la sociologie*. Paris, PUF.

HASNAOUI, Ahmed. 1977. «De quelques acceptions du temps dans la philosophie arabo-musulmane», dans Paul RICOEUR. *Le temps et les philosophies*. Payot, Unesco.

HUBERT, Henri, et Marcel MAUSS. 1929. *Mélanges d'histoire des religions*. Paris, F. Alcan.

LEITES, Adrien. 1999. «Temps béni et temps transhistorique. Deux conceptions religieuses du temps dans la tradition musulmane», *Studia islamica*, 89: 21-43.

LEWIN, Kurt. 1951. *Field Theory in Social Science: Selected Theoretical Papers*. New York, Harper Torchbooks.

LINHART, Robert. 1978. *L'établi*. Paris, Minuit.

MADOUI, Mohamed. 2004. «Éthique islamique du travail et comportement économique», dans A. ABEDOU, A. BOUYACOUB, M. LALLEMENT et M. Madoui, éd. *Entrepreneurs et Pme: approches algéro-françaises*. Paris, L'Harmattan: 255-266.

MADOUI, Mohamed, et Ahmed BOUYACOUB. 2003. *Entreprise, entrepreneurs et gouvernance des Pme/pmi: des approches franco-algériennes*. Les documents du Griot, 16.

MADOUI, Mohamed, et Anne GILLET. 2005. «Crise et mutation du modèle de développement algérien: du gigantisme industriel au développement de la Pme-Pmi», *Travail et emploi*, 101: 71-84.

MASSIGNON, Louis. 1951. «Le temps dans la pensée islamique», dans *Parole donnée*. Paris.

MASSIGNON, Louis. 1968. *Essai sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane*. Paris, Vrin.

MAUSS, Marcel. 1966. *Sociologie et anthropologie*. Paris, PUF.

MAYO, Elton. 1933. *The Human Problems of an Industrial Civilization*. New York, Macmillan.

MÉZIANE, Abdelmadjid. 1975. «L'aperception empirique du temps chez les peuples du Maghreb», dans Paul RICOEUR. *Les cultures et le temps*. Paris, Payot, Unesco.

PRONOVOST, Georges. 1996. *Sociologie du temps*. Paris et Bruxelles, De Boeck.

RICOEUR, Paul. 1975. *Les cultures et le temps*. Paris, Payot.

Temps de travail, temps de prière : les entrepreneurs algériens face à l'irruption du sacré dans l'entreprise

SCHEIN, Edgar. 1985. *Organizational Culture and Leadership*. San Francisco, Jossey-Bass Publishers.

SUBHI, Toma. 1985. « Musulmans dans l'entreprise », *Esprit*, 3-4 : 216-221.

SUE, Roger. 1994. *Temps et ordre social*. Paris, PUF.

TRIBOU, Gary. 1995. *L'entrepreneur musulman*. Paris, L'Harmattan.

WITHOL de Wenden, Catherine. 1985. « L'émergence d'une force politique. Les conflits des immigrés musulmans dans l'entreprise », *Esprit*, 3-4 : 207-215.